



COMMUNIQUE

MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

OTTAWA - CANADA

PUBLIER IMMEDIATEMENT

N° 22

LUNDI 10 AVRIL 1961

OCDE: Dépôt d'instrument et ratification

Le Ministère des Affaires extérieures annonce aujourd'hui que l'instrument canadien de ratification de la Convention relative à l'Organisation de coopération et de développements économiques (OCDE) a été officiellement déposé auprès du gouvernement de la République française, que la Convention désigne comme gouvernement dépositaire. L'ambassadeur du Canada à Paris, M. Pierre Dupuy, a remis l'instrument canadien à M. Pierre Siraud, chef du Protocole du ministère des Affaires étrangères de France, au cours d'une brève cérémonie qui a lieu au Quai d'Orsay à 4 heures cet après-midi.

Le Canada est le premier des vingt signataires à déposer son instrument de ratification. On s'attend que les formalités de ratification dans les autres pays signataires soient terminées d'ici l'automne. L'OCDE se substituera alors à l'Organisation européenne de coopération économique (OECE)

La célérité avec laquelle le Canada a ratifié la Convention indique l'importance qu'attache le gouvernement canadien à la nouvelle Organisation de coopération

économique occidentale et à la réalisation de ses trois objectifs fondamentaux: la plus forte expansion possible de l'économie dans les pays membres; l'expansion du commerce mondial sur une base multilatérale et non discriminatoire; la saine expansion économique des pays sous-développés dans le monde entier.